



## Décharge

Je soussigné Adjudant-chef Mohamed Dani SYLLA, Sous-préfet de Yalenzou, Préfecture de N'Zérékoré, reconnais par la présente avoir reçu ce jour, des mains de monsieur Patrice MAMY, Chef-service Communal des Élections de Yalenzou, la copie de la décision N°D/2026/051/MATD/DGE/2026 portant, publication de la liste provisoire de candidatures au scrutin majoritaires et plurinominal du 31 Mai 2026.

En foi de quoi, la présente décharge est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yalenzou, le 20 Avril 2026

Le Sous-préfet



Mohamed Dani SYLLA

